



Au sein de la Région Grand Est, dans un environnement privilégié tant par la qualité du cadre de vie que par la richesse et la variété de son patrimoine, l'Agglomération de Chaumont (45 000 habitants – 63 communes) s'illustre par une politique volontariste soucieuse d'apporter à sa population un cadre de vie répondant aux besoins de chacun.

Dans un écrin de nature, Chaumont bénéficie d'un **cadre privilégié**, loin du stress des grandes métropoles. **La qualité de vie** est un concept qui a du sens ici. Sa ceinture forestière, ses parcs, dont le jardin Agathe

Roulot et ses promenades en font une véritable ville à la campagne, labellisée **ville où il fait bon vivre**.

Ville de l'affiche, Chaumont accueille la biennale internationale de design graphique. Le Signe, Centre national du graphisme, accueille professionnels, étudiants, expositions permanentes... Un équipement qui complète l'**offre culturelle déjà fournie** avec le cinéma multiplexe « A l'affiche », la médiathèque les silos, le théâtre « le Nouveau Relax », le conservatoire, les musées, la MJC « Maison des jeunes et de la culture », Les Rendez-vous du cinéma européen, les Journées du patrimoine, le Salon du livre, les concerts... **La vie culturelle, rythmée par des saisons culturelles, couvre tous les domaines du spectacle et des arts plastiques**. L'été, Chaumont Plage et Les Estivales font le bonheur des plus jeunes avec un ensemble d'animations le plus souvent gratuites, en complément d'actions organisées par un tissu associatif dense.

L'Agglomération recrute pour la Ville de Chaumont :

## Un(e) Apprenti(e)

### En Master Transport Mobilité Environnement et Climat en M2 à la Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité.

#### Missions

Développer la mobilité durable de la ville de Chaumont afin de réduire les impacts des nuisances associées : artificialisation des espaces, dépendance énergétique, pollution sonore et atmosphérique

**Rémunération : % du SMIC selon âge et ancienneté**

Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser **avant le 30 avril 2024** à :  
Monsieur le Président, BP 32116, 52904 CHAUMONT 9 ou par mail à [cmajorkiewiez@agglo-chaumont.fr](mailto:cmajorkiewiez@agglo-chaumont.fr)

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Monsieur Michaël ANCELOT, Directeur de l'Aménagement urbain et de la Mobilité au 03 25 30 59 85 ou par mail à [mancelot@agglo-chaumont.fr](mailto:mancelot@agglo-chaumont.fr)